



Le 18 janvier 2024

MESSAGE IMPORTANT du Service intermunicipal de sécurité incendie (SISI)

Le SISI débute sa campagne 2024 d'AUTO-INSPECTION en sécurité incendie auprès des citoyens de la 4^e avenue Painchaud, des rues La fontaine et Fortin, des routes Daniel, 230 et Hudon-Roussel, du Carré du Bon Accueil et de la Place du Boisé. À cet effet, les citoyens concernés recevront bientôt une lettre du service incendie les invitant à remplir un formulaire en ligne qui viendra attester de la conformité de leur résidence en matière de sécurité incendie.

Cet exercice doit être effectué pour répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie. IL EST DONC TRÈS IMPORTANT de bien compléter celui-ci.

Afin de valider les informations transmises, des visites aléatoires seront effectuées chaque année dans le but de s'assurer que le règlement de prévention des incendies est respecté. À cet égard, rappelons par exemple que chaque résidence doit posséder au moins un avertisseur de fumée par étage et un avertisseur de monoxyde de carbone si vous possédez un chauffage à combustible dans la maison ou un garage annexé. Vous pouvez consulter le Règlement sur la prévention des incendies sur le site Internet de la Ville ou en cliquant directement sur le lien suivant : <https://www.lapocatiere.ca/wp-content/uploads/2020/11/R-12-2020-Prevention-incendie-Codification.pdf>

Pour toute information OU si vous avez de la difficulté ou êtes dans l'impossibilité de remplir le formulaire, vous pouvez communiquer avec le département de prévention des incendies au 418 856-3394, poste 4303. C'est avec plaisir qu'ils vous aideront. Il est à noter que le technicien en prévention des incendies pourra sur demande, effectuer la visite de votre résidence.

Merci de votre collaboration!